

Pétition pour l'interdiction du projet d'enduro le 21 mars dans les forêts vosgiennes

Un projet de course enduro regroupant 250 motos sur 220 km de chemins forestiers est programmé pour le 21 mars prochain.

Cette course se déroulerait au départ de Saint Etienne les Remiremont pour traverser 14 communes situées dans le Pays de Remiremont et ses vallées, ainsi que dans les vallées de la Moselotte et de la Cleurie. en empruntant principalement les chemins forestiers.

Les multiples dégradations et dommages que causerait une telle manifestation aux forêts et zones naturelles traversées ou approchées sont connus. Des manifestations du même type ayant d'ailleurs déjà été interdites, il serait difficilement compréhensible que les Vosges deviennent le dernier refuge de ces attroupements d'un autre âge, **destructeurs de la nature et porteurs de valeurs en contradiction totale avec les enjeux de notre monde** confronté à de graves dysfonctionnements, notamment climatiques, mettant en cause notre avenir commun.

Quel exemple serait donné aux jeunes générations, si l'on permettait qu'au nom de l'amusement égoïste de quelques-uns, la nature soit traitée comme quantité négligeable et que nos forêts et notre massif deviennent le terrain de jeu de quelques « Mad Max ».

De plus, le mois de mars est la période de nidification de nombre d'espèces d'oiseaux dont certaines sont rares et/ou protégées. L'impact négatif sur ces espèces en serait démultiplié.

Nos forêts, notre massif, sont notre patrimoine commun. Ce sont des espaces d'une grande richesse patrimoniale mais aussi très fragiles et très vulnérables, **qui ne sont pas compatibles avec ces pratiques particulièrement agressives et destructrices.**

C'est pourquoi nous demandons :

- **L'interdiction de cette manifestation et des manifestations du même type**
- **un moratoire et un débat public concernant les loisirs motorisés dans la nature**

Nom Prénom	Adresse électronique ou postale	Signature

